

Innover chaque jour

La Conférence 2020 du Réseau canadien pour l'innovation en éducation (RCIE)

Du 11 au 13 mai 2020

Université Concordia

Montréal, Québec

Date limite de soumission: 30 janvier 2020

C'est certain: nous vivons une période de perturbation numérique qui bouleverse des industries entières et des organisations de longue date. Vous avez probablement expérimenté les effets perturbateurs des technologies numériques sur les télécommunications, l'édition, l'apprentissage en milieu de travail et l'enseignement supérieur.

Mais la perturbation ne représente qu'un type d'innovation.

La plupart des innovations se produisent dans le contexte de la pratique quotidienne: de petites améliorations apportées à la conception pédagogique, à l'enseignement, à la technologie et aux processus connexes qui renforcent l'expérience d'apprentissage des étudiants, des instructeurs et des administrateurs. Même ceux d'entre nous qui n'ont pas **perturbé** l'éducation ont probablement contribué à des innovations progressives.

Lors de la conférence du Réseau canadien pour l'innovation en éducation 2020, les professionnels qui soutiennent les missions éducatives d'organismes postsecondaires, les systèmes de la maternelle à la 12e année, la formation continue, le perfectionnement professionnel et la formation en milieu de travail veulent entendre des rapports sur les deux types d'innovation: perturbateur et progressif, l'essence d'innover chaque jour.

Les volets de la conférence

Nous recherchons spécifiquement des pratiques innovantes dans ces domaines, qui s'alignent avec les sections de la conférence:

Volet	Des renseignements sur le volet
L'architecture de l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">• L'architecture d'apprentissage fait référence à la conception de programmes d'études et à des efforts intégrés d'apprentissage et de communication pour aider les apprenants à atteindre des objectifs importants.• Dans certains contextes d'apprentissage, tels que l'enseignement postsecondaire, l'éducation de la maternelle à la 12e année et l'éducation permanente, l'architecture de l'apprentissage est principalement axée sur la conception des programmes et intègre des approches telles que l'apprentissage fondé sur les résultats et le soutien à l'apprentissage.

	<ul style="list-style-type: none"> • Dans d'autres contextes d'apprentissage, tels que le développement professionnel et la formation en milieu de travail, l'architecture de l'apprentissage met l'accent sur l'intégration de l'enseignement, de l'information, des ressources et d'autres outils pour aider les apprenants à atteindre leurs objectifs. Certains appellent cela le soutien au rendement. ▪ Dans tous les contextes, l'architecture de l'apprentissage considère l'utilisation des ressources éducatives libres (REL), c'est-à-dire du matériel pouvant être utilisé et modifié par le corps professoral et les étudiants sans droit de licence ni achat de manuels scolaires.
<p>Conception des expériences d'apprentissage</p>	<p>La conception d'expériences d'apprentissage représente la dernière approche des professionnels actifs en matière de conception d'expériences pédagogiques. Parfois appelée conception détaillée, la conception d'expériences d'apprentissage intègre le meilleur des éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La conception pédagogique (l'ingénierie des expériences pédagogiques pour faciliter l'apprentissage) • La conception de l'expérience utilisateur (en prenant soin lors de ces séquences de s'assurer de la compréhension et du confort des apprenants) <p>Bien que le concept ait gagné en popularité parmi ceux qui conçoivent du matériel didactique à utiliser dans l'apprentissage en ligne asynchrone, les concepts s'appliquent plus largement. Parmi les pratiques qui rendent les expériences d'apprentissage accessibles figurent celles qui utilisent des ressources éducatives libres.</p>
<p>Pratiques de l'enseignement fondées sur des preuves</p>	<p>La pratique de l'enseignement fondée sur des preuves repose sur le haut savoir en matière d'enseignement et d'apprentissage, qui étudie de manière empirique les approches disciplinaires et généralisées d'enseigner des sujets particuliers en classe, et en partage les conclusions afin de renforcer l'enseignement.</p>
<p>La technologie institutionnelle</p>	<p>La technologie institutionnelle fait référence aux nombreuses classes de technologie utilisées pour concevoir, développer, diffuser et évaluer une unité d'instruction, ainsi que pour gérer des opérations pédagogiques. Ces technologies comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Logiciel(s) de conception et de développement de matériel didactique

- Logiciel(s) de diffusion sur le Web et de production de séquences d'apprentissage en ligne complexes
- Matériels de travail en classe et logiciels liés à la salle de classe, tels que logiciels de capture de conférences, systèmes de réponse en classe et autres technologies destinées à renforcer l'expérience de classe en face à face
- Logiciel(s) de gestion d'activités éducatives plus vastes, allant du suivi individuel des étudiants via un programme aux inscriptions à des cours individuels, en passant par l'intelligence artificielle signalant les étudiants à risque
- Technologie à l'échelle de l'organisation, qui gère des opérations autres que l'enseignement et l'apprentissage

Partenariat avec le corps professoral et l'administration	Les partenariats avec le corps professoral et l'administration sont au cœur du succès des professionnels de l'éducation qui soutiennent les missions de leurs établissements. Ces partenaires sont souvent responsables de la mise en œuvre des innovations proposées et conçues par les professionnels de l'éducation. Mais en raison des différences de rôles et de priorités, ces partenariats posent des problèmes pratiques pour la promotion de l'innovation dans l'éducation.
-----------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Types de sessions

Remarque: Toutes les sessions ont lieu en face à face à l'Université Concordia à Montréal. Les présentateurs doivent présenter en personne. Nous ne pouvons pas accueillir les présentations virtuelles lors de cette conférence.

La conférence propose une variété de présentations pour informer et engager les participants.

Ateliers pré-conférence (3,5 heures, incluant une pause)	<p>Les ateliers pré-conférence auront lieu le dimanche 10 mai de 13h à 16h30 (heure de l'Est).</p> <p>Développer les compétences des participants en technologie, enseignement ou pratiques de conception. Les propositions doivent décrire les compétences à enseigner et les activités et expériences que les animateurs utiliseront pour que les participants puissent pratiquer et recevoir des commentaires sur leurs compétences. Indiquez également si les participants doivent apporter un appareil (tel qu'un téléphone intelligent ou un ordinateur portable) à la session. Les</p>
-----------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

présentateurs sont responsables de fournir toutes les technologies supplémentaires nécessaires pour garantir une expérience pratique engageante.

Ce que vous devez soumettre: Le système de proposition vous invitera à fournir les informations suivantes sur votre atelier proposé:

- Description
- Objectifs d'apprentissage
- Plan de la session (donnez des détails sur la façon dont le temps sera utilisé, la manière dont le matériel sera présenté et, brièvement, comment se dérouleront les activités qui développent et mettent en pratique les compétences)
- Les participants doivent-ils apporter un appareil à la session? Oui/Non

Présentation sur la recherche (15 minutes + conversation)

Présenter une étude de recherche empirique ou théorique qui a été effectuée en vertu d'un certificat d'éthique. La présentation doit exposer l'étude et fournir une analyse documentaire (y compris l'orientation théorique), la méthodologie, les résultats et les conclusions. Peut être programmé pour l'un de ces formats:

- Cracker Barrel: vous présentez l'étude de manière interactive à un groupe de participants, ensuite vous en discutez pendant un certain temps. À la fin de la période de discussion, les participants se déplacent vers d'autres tables et un nouveau groupe écoute votre présentation.
- Brève présentation. Une présentation formelle de 20 minutes devant un public de 15 minutes, suivie de 5 minutes de discussion. Les décisions concernant les formats de présentation ont été prises par le comité du programme.

Ce que vous devez soumettre: Le système de proposition vous invitera à fournir les informations suivantes sur votre présentation proposée:

- Justification de l'étude
- Questions de recherche
- Méthodologie (y compris des informations sur l'approbation d'un comité d'éthique de la recherche)
- Résultats
- Conclusions
- Références (non incluses dans le nombre de mots)

Les propositions de recherche sont limitées à 500 mots maximum.

Une technique innovante en enseignement,

Présenter une technique innovante en enseignement, en utilisation d'une technologie ou en conception d'instruction, ou pour toute autre tâche d'administration d'un organisme éducatif, qui a été appliquée

**technologie
ou conception
(15 minutes +
conversation)**

avec succès dans au moins deux situations. La présentation doit décrire l'innovation, caractériser le type d'innovation (enseignement, conception, autre); expliquer comment l'innovation fonctionne, comment l'appliquer et les défis qui pourraient survenir; et partager les résultats de son utilisation dans la pratique. Peut être programmé pour un de ces formats:

- Cracker Barrel
- Brève présentation

Les décisions concernant les formats de présentation ont été prises par le comité du programme.

Ce que vous devez soumettre: Le système de proposition vous invitera à fournir les informations suivantes sur votre présentation proposée:

- Nom de l'innovation visée par la présentation proposée
- Type d'innovation (enseignement, technologie, design, autre)
- Comment fonctionne l'innovation
- Comment appliquer la technique
- Défis pouvant survenir lors de l'utilisation de la technique
- Résultats d'au moins deux applications de l'innovation

Les propositions de techniques innovantes sont limitées à 500 mots maximum.

**Étude de cas
en innovation
(15 minutes +
conversation)**

Présenter un cas approfondi d'innovation qui s'est produite dans une situation. La présentation doit décrire le contexte, le problème traité par l'étude de cas, la solution conçue, le processus de conception de la solution et les résultats de son application dans la pratique. Peut être programmé pour l'un de ces formats:

- Cracker Barrel
- Brève présentation

Les décisions concernant les formats de présentation ont été prises par le comité du programme.

Ce que vous devez soumettre: Le système de proposition vous invitera à fournir les informations suivantes sur votre étude de cas proposée:

- Nom du cas
 - Objet du cas (enseignement, technologie, design, autre)
 - Contexte
 - Problème traité par le cas
 - Solution conçue
 - Processus de développement de la solution
 - Résultats de son application en cours
-

-
- Comment appliquer la technique
 - Défis pouvant survenir lors de l'utilisation de la technique
 - Résultats d'au moins deux applications de l'innovation

Les propositions d'étude de cas sont limitées à 500 mots maximum.

**Atelier
pratique (1
heure)**

Développer les compétences des participants avec des pratiques de technologie, d'enseignement ou de conception. Les propositions d'ateliers de 45 minutes doivent décrire les compétences à enseigner, ainsi que les activités et les expériences que les animateurs utiliseront pour que les participants puissent pratiquer et recevoir des commentaires. Indiquez également si les participants doivent apporter un appareil (tel qu'un téléphone intelligent ou un ordinateur portable) à la session. Les présentateurs sont responsables de fournir toutes les technologies supplémentaires nécessaires pour garantir une expérience pratique engageante.

Ce que vous devez soumettre: Le système de proposition vous invitera à fournir les informations suivantes sur votre atelier proposé:

- Description
- Objectifs d'apprentissage
- Plan de la session (donnez des détails sur la façon dont le temps sera utilisé, la manière dont le matériel sera présenté et, brièvement, comment se dérouleront les activités qui développent et mettent en pratique les compétences)
- Les participants doivent-ils apporter un appareil à la session?
Oui/Non

**Discussion de
sujet
innovante
(1 heure)**

Explorer un sujet complexe ou controversé en matière d'innovation pédagogique en combinant des présentations formelles (pour informer les participants et pour s'assurer qu'ils ont une base commune de discussion) et une discussion éclairée. Les propositions doivent inclure un plan de session expliquant comment la session proposée établit un équilibre entre les deux activités - information et discussion.

Ce que vous devez soumettre: Le système de proposition vous invitera à fournir les informations suivantes sur votre discussion proposée:

- Description
 - Objectifs d'apprentissage
 - Plan de session qui explique comment la session proposée établit un équilibre entre les deux activités: informer et discuter.
-

Les critères de sélection

Toutes les propositions soumises sont examinées et évaluées par le RCIE pour vérifier leur conformité aux exigences de soumission. Celles qui seront conformes seront distribuées aux examinateurs qui utiliseront les critères suivants:

- Alignement du sujet avec les objectifs et le public de la conférence
- Ateliers (pré-conférence et pratiques): probabilité prévue que l'atelier contribue au développement avec succès des compétences identifiées dans les objectifs, comme le démontre la clarté des objectifs, l'utilisation du temps ainsi que la combinaison de présentation et de pratique.
- Propositions d'études de recherche: clarté de l'objectif et de la question de la recherche; alignement sur la littérature actuelle, clarté et pertinence des méthodes; clarté des résultats et leur alignement sur les questions de recherche; pertinence des conclusions et impact sur les participants.
- Techniques et cas innovateurs: probabilité que les participants puissent adopter les techniques si nécessaire, comme le démontre la clarté de la description et des applications; et des preuves de succès.
- Discussions de sujet innovantes: probabilité que les participants profiteront de la discussion, comme le démontre la clarté de la description, y compris l'explication de l'utilisation du temps, les informations de base à présenter et la nature de la discussion proposée.

Remarque: les sessions servent à explorer des idées et non à promouvoir des produits. Bien que les sessions d'une conférence explorant les technologies éducatives incluent, par nature, des sessions traitant de classes et de marques de produits et services spécifiques, elles doivent être exclusivement consacrées aux applications et aux utilisations de ces produits, et ne doivent pas implicitement, ni explicitement vendre ces produits et services ou autres. Les personnes qui sont intéressées par le marketing auprès de nos participants peuvent explorer la possibilité de parrainer une conférence.

Attentes envers les présentateurs

- Inscrivez-vous à la conférence avant le 17 avril 2020.
- Présentez votre présentation en personne. Nous ne pouvons pas accueillir les présentations virtuelles lors de cette conférence.
- Respectez notre politique « Pas de vente **sur le podium** ». (Voir « Note » sous Critères d'évaluation.)

Dates importantes

Appel de propositions publié	1 ^{er} novembre 2019
Système de soumission ouvert	30 novembre 2019
Date limite de proposition	30 janvier 2020
Les présentateurs sont informés	Au plus tard le 1 ^{er} mars 2020

Les inscriptions commencent	9 décembre 2019
Date limite d'inscription hâtive	31 mars 2020
Date limite de parrainage	17 avril 2020
Date limite d'inscription régulière	1 ^{er} mai 2020

À propos du Réseau canadien pour l'innovation en éducation (RCIE): Organisme de professionnels voués à l'excellence dans l'innovation en éducation au Canada. Notre culture d'inclusion accueille toutes les personnes intéressées par l'innovation dans l'éducation de nos systèmes: de la maternelle à la 12e année, les établissements postsecondaires, la formation privée et le développement professionnel, ainsi que les acteurs du secteur. Notre objectif est de créer un espace de dialogue, de collaboration et d'innovation! Pour plus d'informations sur le RCIE, consultez le site <http://cnie-rcie.ca/>.

Pour plus d'informations

Sur la conférence	cnie2020@cnie-rcie.ca
Sur le RCIE	hello@cnie-rcie.ca
